

*Développer les réseaux transeuropéens de transport :
Enjeux et financement
15 juin 2005*

Les réseaux transeuropéens d'infrastructure : ambitions et bilan

Frédérique Sachwald
IFRI

Une introduction au débat

Bref historique depuis le *Livre Blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi* de 1993 :

- Evolution des objectifs de la constitution de réseaux transeuropéens (transport)
- Le bilan d'exécution



Les moyens d'une relance du développement des réseaux transeuropéens de transport

Évolution du diagnostic sur l'économie européenne

1. De la relance par la demande

Objectifs du Livre blanc.

1. Renverser la conjoncture médiocre du début des années 1990 pour lutter contre le chômage en Europe. Réaliser des réseaux transeuropéens de transport et d'énergie représentait la composante majeure de la politique de relance proposée.
2. Développer les réseaux d'information, pour lesquels l'Europe était très en retard par rapport aux Etats-Unis.

Evolution du diagnostic sur l'économie européenne

2. A la promotion de la compétitivité et de la croissance durable

Dix ans après le Livre blanc, le diagnostic a sensiblement évolué : le problème n'est pas conjoncturel mais structurel.

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, le Conseil a lancé en 2003 l'*Initiative européenne pour la croissance* destinée à combattre la faiblesse des investissements et de la croissance en Europe. L'initiative entend promouvoir l'investissement privé et public dans les réseaux transeuropéens de transports et d'énergie et certains grands projets de R&D.

La priorité des réseaux transeuropéens réaffirmée

Les réseaux transeuropéens : une priorité réaffirmée et rappelée lorsque l'UE lance des initiatives en faveur de la croissance et de la compétitivité.

Argumentation en faveur des réseaux transeuropéens s'est diversifiée et adaptée à l'analyse des besoins en transport de l'UE :

- Facteurs d'intégration, notamment des nouveaux membres.
- Promotion d'une croissance durable avec une évolution en faveur de transports respectueux de l'environnement.

Evolution de la liste des projets transeuropéens prioritaires

1994-96 : 14 projets d'Essen

Coût initial estimé par le Livre Blanc : 80 milliards euros



2003-04 : 30 projets prioritaires

(Info BEI 16)

Coût total estimé : 225 milliards euros

Quel degré de priorité réel ?

Bilan d'exécution

- 14 projets prioritaires d'Essen : 3 terminés, 5 devraient l'être d'ici 2007 (carte Info BEI 14).
- Les projets terminés ne représentent que 5% du coût total de la liste initiale. Les retards considérables pris sur certains projets expliquent en partie le gonflement des investissements à prévoir.

Les obstacles à la réalisation des projets prioritaires

1. La prise de décision

Voir notamment le rapport Van Miert (2003)

Au niveau national :

- des choix de priorités favorisant les projets nationaux et à court terme ;
- un manque de coordination interétatique limitant la concentration sur les projets d'intérêt européen.

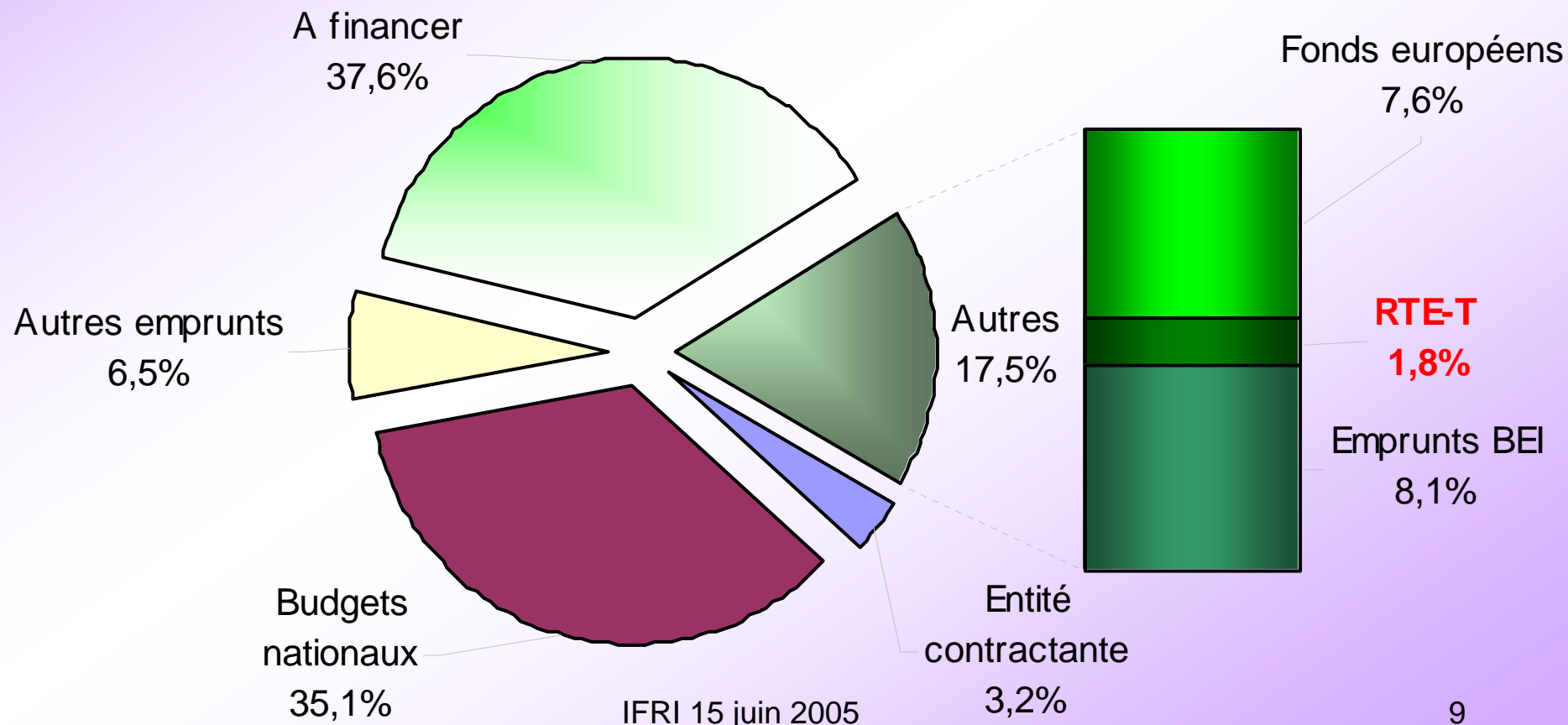
Au niveau européen :

- inadéquation entre les objectifs affichés et les moyens ;
- saupoudrage des fonds européens sur un grand nombre de projets.

Les obstacles à la réalisation des projets prioritaires

2. Le financement

Structure de financement des projets d'Essen à fin 2002, % du coût total



Financement des projets à 2020

en millions d'euros

Coût estimé du total des investissements RTE-T :	600 000
Coût estimé des projets prioritaires - 30 projets (Com 2003- 564) :	225 000
Financement annuel du budget 2000-2006 (RTE-T) :	700
<i>Taux de cofinancement, en % du coût</i>	<i>10</i>
<i>Taux de cofinancement exceptionnel, en % du coût</i>	<i>20</i>
Financement annuel inscrit dans les perspectives financières 2007-2013, RTE-T+E :	2 900
<i>Taux de cofinancement, en % du coût</i>	<i>30</i>
<i>Taux de cofinancement exceptionnel, en % du coût</i>	<i>50</i>

Elargissement des sources de financement

Diversification des modalités de financement, à adapter aux différents types de projets

- La réforme du Pacte de stabilité et de croissance
- Réallocation des fonds au sein du budget européen
- L'augmentation des subventions
- Innovations dans les modalités de financement (PPP, utilisation des péages...)
- La possibilité d'un emprunt européen

La réforme du pacte de stabilité

Faiblesse des marges de manœuvre nationales dans le cadre du pacte de stabilité.

Proposition de réforme : retrait des dépenses d'investissement en R&D et infrastructure du périmètre du déficit pris en compte.

Principaux points de l'accord du Conseil Européen de Mars 2005

- Plus de pragmatisme dans la prise en compte des effets de cycles économiques et de l'hétérogénéité des pays.
- Meilleure appréciation de la dynamique d'endettement (y compris impact du financement des retraites).
- Appréciation de la contribution de certaines dépenses au potentiel de croissance.

La réallocation des fonds au sein du budget européen

- Débat ouvert notamment par le rapport Sapir (2003) : réallocation en faveur des infrastructures et de la R&D.
Tendance à la baisse de la part de la PAC et réallocation volontariste.
- Blocage et négociation des perspectives budgétaires 2007-13.

L'augmentation des subventions

- La ligne budgétaire RTE-T : 700 millions d'euros par an dans le cadre financier 2000-2006.
- Perspective de triplement voire plus du budget pour 2007-2013. Sous réserve du résultat de la négociation budgétaire en cours.
- Accroissement des besoins de financement.

Innovations dans les modalités de financement

- ▲ Promotion des PPP.
Actualité : conférences BEI, Fondation Schuman.
- ▲ Conditions de réussite : modalités de recours aux péages ; garantie de démarrage ; mécanismes de capital-risque...
- ▲ Pas une solution pour tous les types d'infrastructures.
Débats : certains ouvrages ferroviaires, tq. transalpins.

Un emprunt européen

Initialement avancé dans le Livre Blanc (1993) et diverses propositions dans le débat public.

Des problèmes importants à résoudre

- *Au niveau européen* : contraintes juridiques de l'UE.
- *Au niveau national* : problème de souveraineté et d'équilibre des pouvoirs.
- *Au niveau financier* : modalités de l'émission et accueil des marchés

Pistes de réflexion

- Rôle d'une agence de financement